



**Comité Technique Ministériel**  
**26 octobre 2022**  
**Déclaration du SNALC**

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs les représentants de l'administration, Mesdames et Messieurs les membres élus du comité,

Le SNALC tient à revenir sur les deux notes d'information publiées récemment par la DEPP (Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance). Ces enquêtes — de grande qualité — portent sur le temps de travail réel des professeurs ainsi que sur le bien-être de l'ensemble des personnels. Au vu des résultats développés, il faudrait plutôt parler de mal-être et de surcharge de travail.

Le SNALC rappelle donc que le ministère dispose bien de tous les éléments de diagnostic et de bilan nécessaires pour établir des choix politiques en accord avec le réel. Et le réel vous dit clairement que l'idée d'un « pacte » en mode « travailler plus pour gagner plus » est complètement hors-sol. Nous souhaiterions que le ministre arrête de sortir chaque jour devant un média différent des idées de missions supplémentaires à nous faire faire, avant de revenir dessus le lendemain en disant qu'il s'est mal exprimé. Parfois, une heure de silence vaut mieux qu'une déclaration organisée au débotté<sup>1</sup>. C'est pourquoi le SNALC demande que l'enveloppe prévue pour le pacte soit reversée dans celle qui sert pour la part inconditionnelle de la rémunération.

Le réel, c'est aussi la souffrance au travail de nombreux personnels, que le ministère doit prendre en compte. Dans l'organisation et le fonctionnement de l'école inclusive et des PIAL, par exemple. À ce sujet, le SNALC demande à ce que la réunion d'hier sur ce thème ait une suite, et que l'on parvienne enfin à réunir l'ensemble des acteurs de l'inclusion autour de la même table, de façon régulière, afin de trouver des solutions aux difficultés grandissantes que connaissent les professeurs, les vies scolaires, les AESH, mais aussi les élèves inclus eux-mêmes et leurs familles. Car l'inclusion au rabais est aujourd'hui une cause majeure de souffrance chez nos collègues, et ce vécu doit être connu et pris en compte par les autres acteurs.

Le réel, c'est également le fait de rester modeste et proche du terrain quand on fait le bilan d'une réforme. À ce sujet, les professeurs de lycée professionnel n'en sont toujours pas revenus de voir le satisfecit de notre institution vis-à-vis de la précédente réforme de la voie professionnelle. Le SNALC le dit clairement : ce bilan est mensonger, et ne présage rien de bon quant à la suite. C'est pourquoi le SNALC poursuit la mobilisation et l'appel à la grève sur la voie professionnelle le 17 novembre prochain, dans le cadre d'une large intersyndicale.

Je vous remercie.

---

<sup>1</sup> « mieux vaut un cours organisé au débotté qu'une heure de permanence » — Pap Ndiaye, entretien dans L'Obs, octobre 2022